

# Les Boël, ou comment devient-on immensément riche

**Marco Van Hees**

Journaliste, auteur du livre « La fortune des Boël », [marcovanhees@swing.be](mailto:marcovanhees@swing.be)

**Une frange de plus en plus large de la société s'appauvrit d'année en année. Par contre, les cent familles les plus riches de Belgique ont vu leur fortune augmenter de 49 % en cinq ans. Ces cent familles possèdent autant que... les deux millions de Belges les moins riches. Parmi elles, les Boël, qui touchent 38.493 euros (1,5 million de francs) par jour. Qui sont-ils ? Que possèdent-ils ? D'où vient leur fortune ?**



*La ferme-château du Chenoy. C'est la propriété phare de la famille Boël. Cette immense bâtisse de 140 pièces date du 13e siècle et a appartenu aux moines de Villers-la-Ville. Elle est entourée d'un superbe parc de 40 hectares. Et aux alentours, de centaines d'hectares de terres et bois appartenant également aux Boël.*

« J'ai été frappé en voyant les images de ces SDF qui squattaient des habitations à Paris. La plupart des gens actifs dans cette opération n'étaient pas des sans-abri mais des gens qui avaient une habitation et considéraient qu'elle n'était pas assez bonne pour eux. Je me rappelle les maisons ouvrières des années 30 et je vois les progrès qu'on a faits. »

Ces propos teintés de mépris sont ceux du comte Pol Boël, ancien sénateur libéral, administrateur de nombreuses sociétés et patriar-

che de la richissime famille Boël. Il y a peu de chances pour que les Boël mènent un jour une action en faveur du logement. En effet, peu de familles de notre pays peuvent se prévaloir d'un tel patrimoine immobilier, composé de châteaux illustres, de fermes multicentenaires, de parcs somptueux, de terres et bois se comptant en centaines d'hectares...

Etrangement, ce n'est pas dans le Hainaut, où les Boël ont construit leur fortune grâce à l'acier, que se situe l'essentiel de leurs biens immo-

biliers, mais dans le Brabant wallon. Leur demeure la plus prestigieuse est la ferme-château du Chenoy à Court-Saint-Etienne. Les propriétés des Boël dans cette région totalisent plus de 2.000 hectares et s'étendent sur les communes de Mellery, Gentinnes, Court-Saint-Etienne, Baisy-Thy, Chastre, Villers-la-Ville, Marbais, Tilly, Héவில், et Mont-Saint-Guibert. Selon le journaliste Eric Meuwissen, si l'on devait ceinturer ces terres, on obtiendrait un périmètre de 100 kilomètres. Et d'après le journal *De Tijd*, ce domaine valait 1,8 milliard de francs belges (45 millions d'euros) en 1996.

Sachant que les Boël possèdent encore des châteaux à La Hulpe, Watermael-Boisfort, La Louvière, Lombise, etc., on comprendra que leur richesse immobilière est colossale. Pourtant, elle ne représente qu'une petite fraction de leur patrimoine financier. Car si cinq générations de Boël ont fait fortune grâce à l'acier, au départ des Usines Gustave Boël de La Louvière, ils sont aujourd'hui des financiers purs et ont cédé tous leurs avoirs sidérurgiques.

Le groupe Boël se compose d'un enchevêtrement de holdings, c'est-à-dire de sociétés dont la seule activité consiste à détenir des actions d'autres sociétés. Le plus important holding du groupe est la Sofina. Elle a des participations dans des groupes comme Danone, Colruyt, D'Ieteren, Delhaize, Total, Suez, Belgacom, Fortis, Dexia... En 2005,

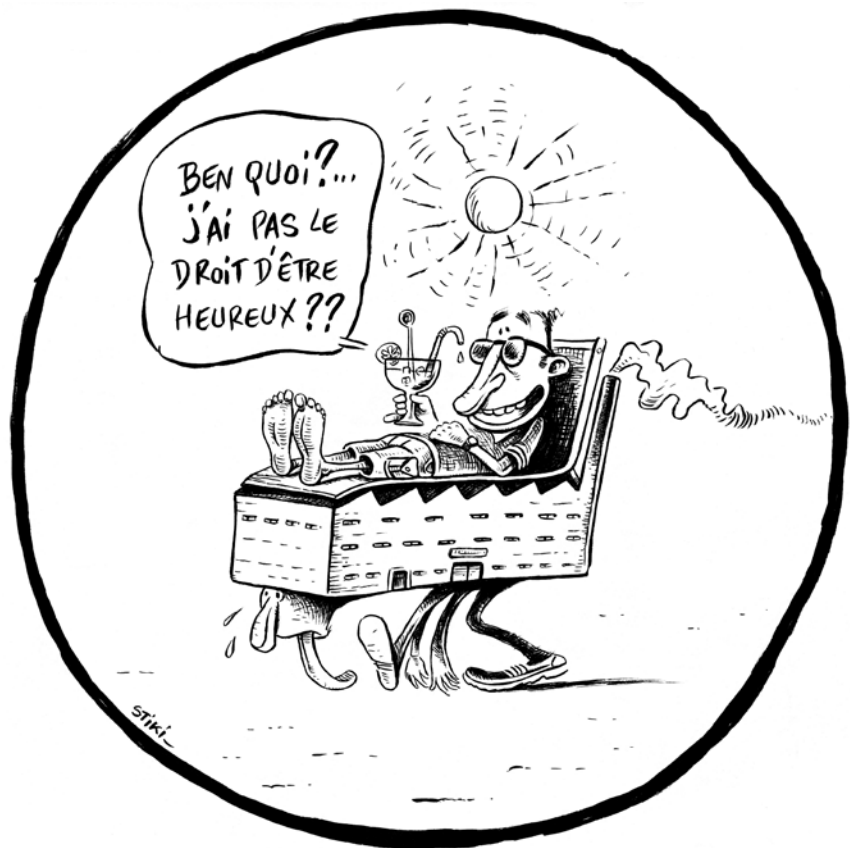
la fortune financière des Boël (c'est-à-dire la valeur des actions qu'ils détiennent) atteint 1,03 milliard d'euros, ce qui en fait la 13<sup>ème</sup> plus riche famille de Belgique. À titre de comparaison, un ménage qui épargne 500 euros par mois devrait poursuivre cette épargne pendant deux millions d'années pour posséder la même somme.

Notons aussi qu'en 2000, la fortune des Boël s'élevait à 692 millions d'euros. Elle a donc progressé de 49 % en cinq ans. Autant dire que les salaires et les allocations sociales n'ont pas progressé à cette vitesse.

En fait, les gains sont doubles pour ceux qui possèdent des actions : il y a d'une part la hausse de leur valeur (le cours de l'action) et d'autre part les dividendes qu'elles rapportent chaque année (les dividendes représentent une partie du bénéfice qu'une société verse à ses actionnaires). En 2005, les Boël étaient à la douzième place des actionnaires de la Bourse de Bruxelles ayant perçu le plus de dividendes. Leurs holdings Sofina, Henex et Moustier leur ont versé un total de 14,05 millions d'euros. Soit 38.493 euros (1,5 million de francs belges) par jour. Chaque matin, quand les Boël vont chercher leur journal à la librairie, ils gagnent le Lotto.

C'est peu dire que d'affirmer qu'il y a d'importantes inégalités en Belgique. Comparons les plus riches et les moins riches de ce pays. Les cent familles les plus riches (dont les Boël) possèdent ensemble une fortune de 51,5 milliards d'euros. Si l'on part du bas du classement, combien de personnes peu nanties faut-il regrouper pour atteindre une fortune équivalente ? Deux millions de personnes. Oui, ces cent familles possèdent autant que deux millions de personnes. Telle est l'ampleur des inégalités en Belgique.

On se demandera donc comment une famille comme les Boël a fait pour accumuler une telle richesse. Le cas des Boël a ceci d'intéressant qu'il cumule la plupart des modes d'enrichissements caractérisant ces grandes familles de capitalistes.



Nous évoquerons brièvement quatre de ces facteurs.

### 1. L'exploitation des travailleurs

Devient-on riche par un travail consciencieux, appliqué, harassant ? Assurément. Mais pas son propre travail. Un petit indépendant qui ne compte pas ses heures et travaille dur, mais seul, ne deviendra jamais réellement riche. Le travail est source de richesse, c'est entendu. Mais c'est précisément pour cela qu'une grosse fortune ne peut venir du travail d'une seule personne, mais bien de celui de centaines, de milliers d'individus.

En 1880, l'industriel louviérois Ernest Boucquéau meurt. Il lègue son entreprise sidérurgique au directeur, Gustave Boël. L'usine va devenir l'une des plus importantes de La Louvière, une ville alors en plein développement. En 1912, l'usine compte 1.800 ouvriers. Et ce nombre va aller en augmentant jusqu'à atteindre près de 4.000 emplois dans la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle.

Cinq générations de Boël vont se succéder à la tête de cette usine,

de 1880 à 1999, date à laquelle elle est cédée au groupe italo-suisse Duferco. Multipliez l'exploitation de milliers de travailleurs par ces 119 années, cela représente une somme colossale qui représente la base de la fortune des Boël.

### 2. La construction d'un empire financier

Les bénéfices réalisés par les Usines Gustave Boël sont tels qu'ils permettent de procéder à d'importants investissements grâce auxquels l'entreprise peut produire toujours plus. Ce qui fait que les Boël ne devront jamais mettre un franc de leur poche dans l'usine. À l'inverse, l'usine va mettre des millions et des millions de francs dans leurs poches. Et cet argent, ils vont l'utiliser pour investir dans d'autres entreprises. Dans d'autres usines sidérurgiques (comme la Fabrique de Fer de Charleroi), dans des usines liées à l'activité sidérurgique (mines de fer, charbonnages, sociétés de constructions métalliques...) et bientôt dans de nombreux autres secteurs : chimie, verre, électricité, banques, etc.

Finalement, ils vont quitter la sidé-

urgie, estimant que ce secteur ne rapporte pas assez. Peu importe si ce secteur est celui qui les a enrichis, peu importe aussi s'il s'agit de plus grande entreprise industrielle de La Louvière, une ville déjà socialement sinistrée. La recherche du profit maximal ne prend pas en compte de tels facteurs. Désormais, à la tête de leurs holdings, les Boël peuvent décider beaucoup plus facilement de quitter tel ou tel secteur qui ne rapporterait pas assez : il suffit de revendre des actions. Plus facile que de fermer une usine, même si c'est à cela que cela peut conduire...

### 3. Les alliances matrimoniales

Peu de familles ont aussi systématiquement que les Boël utilisé le mariage comme moyen de concentration de la richesse et du pouvoir. À chaque génération, ils se sont liés aux grandes familles de ce pays : les Goblet d'Alviella, de Kerchove de Denterghem, Feyerick, de Meeüs d'Argenteuil, Solvay, Janssen, Guinotte, de Jonghe d'Ardoye, Lippens, Davignon, Emsens, d'Outremont, Kreglinger, Gruterling, Boëssièr-Tiennes, Bunge, Bracht, Tesch...

Prenez les vingt plus riches familles de Belgique. Les Boël sont liées à neuf d'entre elles. Soit par mariage, soit par des intérêts communs : Solvay, Frère, Colruyt, Emsens, Janssen, Delhaize, (Boël), d'Ieteren et Lippens. C'est que les holdings des Boël, et en particulier Sofina, se trouvent au centre des liaisons de l'économie belge. Et cette position se manifeste aussi à l'échelle internationale : sur les onze Belges qui sont ou ont été membres de la Table ronde des industriels européens, pas moins de quatre sont administrateurs de Sofina. Il faut savoir que cette très influente organisation patronale, qui dicte les grandes orientations de l'Union européenne, regroupe le gratin des multinationales du vieux continent.

### 4. Les aides de l'État

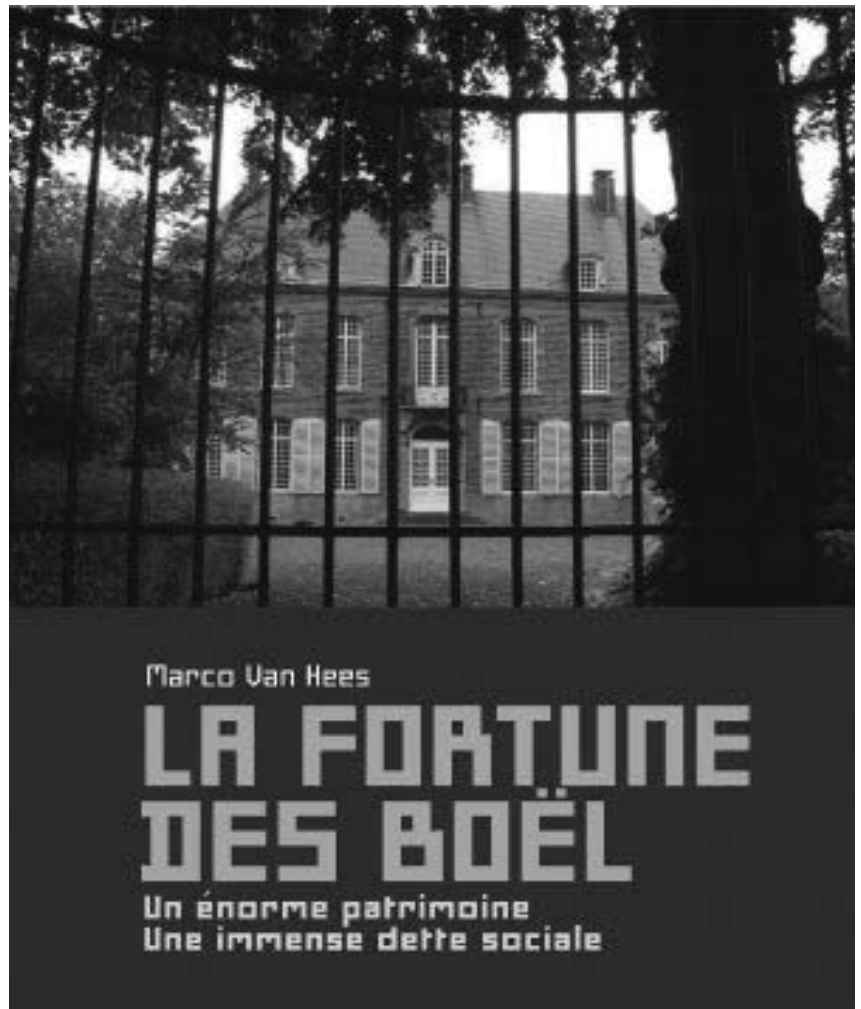
En 2006, la Région wallonne a dégagé 150 millions d'euros pour

assainir les quinze sites industriels les plus pollués de Wallonie. Parmi eux, deux ont appartenu aux Boël : la Safea de La Louvière (production d'engrais) et l'usine chimique UCB de Ville-sur-Haine. On impose des taxes et des sacs poubelles payants à la population au nom du « pollueur payeur », mais ce principe ne semble pas d'application pour les grosses fortunes. Car, bien sûr, les Boël ne sont pas mis à contribution pour ces deux assainissements dont le coût avoisine les 20 millions d'euros.

Ce n'est qu'un exemple parmi les nombreux transferts que l'État a opéré de la poche des travailleurs vers les caisses des Boël. Entre autres joyeusetés, ceux-ci ont détourné à leur profit 174 millions d'euros d'un fonds public de reconversion. Et puis, il y a la fiscalité. Quand les Boël encaissent des millions d'euros

grâce à la hausse des actions Danone, par exemple, ils ne payent pas le moindre impôt. De même qu'ils ne payent pas un centime d'impôt sur leur fortune faramineuse, puisqu'un tel impôt n'existe pas en Belgique.

Introduire un impôt sur la fortune ? Ce serait un premier pas, dans notre pays, pour inverser la tendance des plus riches toujours plus riches et plus pauvres toujours plus pauvres. Irréaliste, prétend le ministre des Finances, Didier Reynders. Comment se fait-il alors qu'un tel impôt existe en France, en Espagne, en Suède, en Finlande en Grèce, en Islande, en Norvège et même en Suisse ? Un impôt annuel de 2 % sur la seule famille Boël permettrait de construire 4 000 logements sociaux en vingt ans. C'est plus que ce que la Région wallonne a réalisé ces vingt dernières années.



Marco Van Hees, *La fortune de la famille Boël – Un énorme patrimoine, une immense dette sociale*, éditions Aden, 2006. En vente dans les bonnes librairies. Infos : [www.aden.be](http://www.aden.be).